



COMMUNIQUÉ



Paris, le 2 juillet 2018

Mots clés : ODD, Agenda 2030, gouvernance, FPHN, acteurs non étatiques

La société civile française se mobilise pour dresser l'état des lieux de l'appropriation des ODD en France : le rapport 2018 vient de paraître !

Après le premier rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français paru en 2017, plus de 80 organisations ont contribué à la seconde édition. Coordonnée par le Comité 21 et 18 organisations copilotes, cette nouvelle publication dresse l'état des lieux du niveau de connaissance et d'utilisation de l'Agenda 2030 dans les stratégies développement durable des organisations françaises, dans leurs actions en France et à l'international. Trois ans après l'adoption des ODD, on note en 2018 une certaine progression de l'intégration de l'Agenda 2030, même si beaucoup reste encore à faire pour figurer parmi les meilleurs élèves en 2020 lors de la première grande évaluation de l'ONU. Les acteurs ayant contribué à l'élaboration du rapport se sont donnés rendez-vous le lundi 2 juillet au Ministère de la Transition écologique et solidaire pour restituer, à l'occasion d'un débat public, les principaux enseignements du rapport.

Un rapport collectif

Fruit d'une large collaboration de différents acteurs de la société civile française, le rapport 2018, structuré en deux parties, propose d'abord une étude du niveau d'appropriation des ODD acteur par acteur : comment les collectivités territoriales, les entreprises, les ONG, les acteurs associatifs, les syndicats, la jeunesse et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche se saisissent-ils de l'Agenda 2030 ? Il se concentre dans une deuxième partie sur les 6 ODD passés en revue par l'ONU cette année lors du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) en proposant des retours d'expériences très concrets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (ODD6), des énergies propres (ODD7), de la ville durable (ODD11), de la production et consommation responsables (ODD12), de la biodiversité terrestre (ODD15) et des moyens de mise en œuvre & partenariats (ODD17).

Complémentaire et annexé au point d'étape officiel réalisé par le gouvernement français, ce rapport ne vise pas à évaluer le niveau de progression de la réalisation des ODD et de leurs cibles de façon quantitative, mais se penche plutôt sur **la question de savoir si l'Agenda 2030 devient peu à peu un outil pour les acteurs français, un cadre structurant pour repenser leurs stratégies développement durable et revoir à la hausse l'ambition de leur engagement sociétal.**

Une progression vers l'intégration de l'Agenda 2030

2018 esquisse enfin le tournant espéré depuis 2 ans dans la mobilisation de la société pour l'Agenda 2030. Cela est sans doute dû en partie à l'Etat qui a structuré un cadre national clair et opérant pour la mise en œuvre des ODD en France (comité de pilotage de haut niveau, lancement du site Internet www.agenda-2030.fr, processus de concertation nationale pour l'élaboration de la feuille de route France, etc.), envoyant ainsi un message politique fort et nécessaire. Mais cela est également dû à la forte mobilisation des « corps intermédiaires » qui œuvrent depuis des mois à sensibiliser et à outiller les acteurs pour qu'ils se saisissent de l'Agenda 2030 : beaucoup de réseaux comme le Comité 21, le Global Compact France, le Partenariat Français pour l'Eau, pS-Eau, 4D ou Cités Unies France font des ODD le cœur de leurs programmes à destination de leurs membres. Tout laisse à penser que petit à petit les ODD vont infuser au sein des organisations pour généraliser l'Agenda 2030 comme le nouveau cadre pertinent pour repenser et mettre en œuvre les politiques développement durable des organisations. Mais, nous n'y sommes pas encore !

Une analyse approfondie acteur par acteur

- ✓ Certes, on note pour les **entreprises** l'amorce d'une intégration naissante, à l'image du Groupe La Poste qui a revisité son analyse de matérialité au prisme des ODD, ou encore le groupe Rémy Cointreau qui fait des ODD une des variables de la rémunération de ses dirigeants, mais cela reste encore très largement cantonné aux plus grandes d'entre elles. Les PME/PMI restent encore imperméables à ce mouvement d'intégration des ODD.

- ✓ Au niveau des **collectivités territoriales**, force est de constater que les premières marches de l'appropriation des ODD, de leurs cibles et indicateurs n'ont pas été gravées. Les réseaux d'élus n'ont que peu investi la question. Trois ans après la réforme territoriale, l'utilisation de cette feuille de route universelle reste faible en dehors de quelques politiques de coopérations décentralisées. A l'instar des entreprises, quelques collectivités pilotes défrichent la territorialisation des ODD. Le Conseil départemental de la Gironde a été la première, et d'autres comme Mérignac, Besançon, le Conseil départemental du Var ou le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine s'appuient sur l'Agenda 2030 pour réaliser leur rapport annuel développement durable. Niort souhaite par ailleurs aller plus loin et faire de l'Agenda 2030 le fil conducteur de ses politiques publiques. Quant aux Pays de la Loire, la Dreal soutient les premières déclinaisons des ODD dans les projets de territoire durable (Communauté de communes d'Erdre et Gesvres).
- ✓ L'intégration des ODD au système éducatif français est une clé essentielle si l'on veut réussir cet exercice mondial de long terme qu'est l'Agenda 2030. Pour l'instant, **les jeunes** sont peu, voire pas, sensibilisés à l'outil ODD, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ne soient pas sensibles et engagés dans le développement durable. **L'enseignement supérieur** doit intégrer cette dimension. Cela est en cours avec un travail qui s'amorce au sein de la CPU-CGE pour sensibiliser et outiller les universités et grandes écoles.
- ✓ Au niveau des **acteurs associatifs**, il convient de distinguer deux types d'acteurs : d'abord les ONG qui agissent à l'international sont de facto beaucoup plus mobilisées sur la question ODD car auparavant impliquées dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; de plus, les ODD sont issus processus Rio+20, c'est-à-dire des négociations internationales. Les acteurs associatifs agissant en France se trouvent quant à elles dans une situation paradoxale : elles agissent quotidiennement et très concrètement à l'atteinte des ODD (réduction des inégalités - ODD10, éducation populaire - ODD4, santé - ODD3, lutte contre la pauvreté - ODD1, faim - ODD2, santé - ODD3...), mais pour autant elles ne sont pas ou peu conscientes qu'elles peuvent adosser leurs actions à ce nouveau cadre. L'appropriation des ODD nécessite de repenser l'organisation de son intelligence collective ce qui est difficile pour une organisation qui fait face à de fortes contraintes (restrictions budgétaires, crise du bénévolat, exigences réglementaires de plus en plus lourdes ...).

Publié en français et anglais une semaine avant le début du FPHN, cette publication sera présentée à New York le 18 juillet en marge du Forum. Il apporte donc une contribution non seulement au débat international mais également à l'élaboration de la feuille de route nationale pour la mise en œuvre des ODD en France qui doit voir le jour en 2019.

[Lire le rapport](#)

Retrouvez :

- [La synthèse](#) du rapport
- [Quelques exemples](#)
- [La liste](#) des co-pilotes et partenaires
- [La liste](#) des contributeurs

Contacts :

Sarah Schönfeld, responsable Actions internationales – schonfeld@comite21.org - 06 63 40 46 32
Christine Delhaye, responsable Communication – delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23



Avec le soutien

